



Déclaration de la FSU 91 CDEN du 11 septembre 2018

M. le Préfet, M. le Directeur académique, M. le Président délégué,

La partition a été soigneusement préparée et exécutée. M. le Ministre a donné le « la », M. le Recteur s'est déclaré « serein ». Tout va très bien, Madame la Marquise !

Le chœur des media, rentrée en musique oblige, chante notamment les louanges du dédoublement des classes de CP et CE1 en REP+, des classes de CP en REP et du retour des évaluations nationales.

Pour la première fois, l'effet bénéfique de la réduction des effectifs en classe sur les apprentissages est reconnu officiellement. Encore faut-il financer la mesure ! Ce qui n'est pas dit se révélerait pourtant fort instructif : le dispositif a été lancé à moyens constants, voire en baisse du fait du moindre nombre de recrutements au niveau national, et a provoqué la disparition d'un grand nombre de maîtres supplémentaires dont les cycles 1 et 3 auraient grand besoin. Les locaux collectifs ont été réquisitionnés. Les véritables classes de 12 élèves sont minoritaires. Les enseignant-es concerné-es ne bénéficient pas d'une formation mais d'un formatage. Enfin, le nombre de postes nécessaires pour opérer ces dédoublements impacte directement les ajustements de la carte scolaire de septembre.

Pour la FSU 91, il n'est pas question d'opposer éducation prioritaire et secteur ordinaire. Pour autant, l'effet bénéfique de la baisse des effectifs déjà citée s'applique à toutes les classes. Notre département subit un des dix plus forts E/C du pays, voire des pays de l'OCDE. Nous ne pouvons accepter des classes à plus de 28 élèves en élémentaire ou plus de 31 en maternelle où que ce soit.

Dans le second degré, les premières remontées du terrain nous signalent également des classes avec des effectifs chargés, tant dans les collèges que dans les lycées, avec des classes à 36 élèves en 1ère STMG, voire 37 dans une 1ère L... C'est bien dommage, car l'effet bénéfique de la réduction des effectifs en classe sur les apprentissages est reconnu officiellement. Dans plusieurs collèges et lycées pleins à craquer (il va falloir investir dans la pierre !), des salles ont été transformées de façon précipitée pour accueillir les élèves, elles ne sont même pas toujours équipées pour le travail scolaire ni conformes aux normes de sécurité en vigueur. La question des locaux rend aussi plus complexe la conception des emplois du temps dans les établissements. A l'heure où nous parlons, de nombreux élèves n'ayant pas obtenu leur baccalauréat n'ont toujours pas été affectés, ni dans leur établissement d'origine, comme c'est leur droit, ni même ailleurs. Au lycée Truffaut de Bondoufle, par exemple, 15 élèves de TES redoublants sont, aux dernières nouvelles, sans affectation. D'autres élèves attendent encore, semble-t-il, une affectation dans un lycée en 1ère STMG. Certains ont eu une place mais doivent faire deux heures de transport en commun par jour... Il faut bien mesurer les multiples difficultés que posent les ouvertures de divisions tardives (en termes de personnels et de salles à trouver, d'emplois du temps à élaborer, sans parler du profil particulier de ces classes). Bref, une rentrée sereine !

A propos des évaluations nationales dont nous ne connaissons pas l'intégralité, les seuls extraits disponibles donnent le ton : dans le 1^{er} degré, hors de la syllabique, point de salut ! En

mathématiques, les élèves continueront à se référer à la suite numérique. La méthode dite de Singapour et le rapport Villani auront amusé la galerie le temps d'une annonce. Ces évaluations constitueront l'arme du ministère pour imposer ses vues idéologiques que rien n'était, pour imposer une pédagogie unique par le biais des futures fiches de recettes miracles de remédiation. Monsieur Blanquer ne veut plus voir qu'une seule tête. Quelle utilisation sera faite des résultats ensuite ? Le classement et la mise en concurrence des écoles ne sont pas à exclure. C'est la même logique qui prévaut hélas dans le second degré, avec les évaluations en 6^e et en seconde. Le ministre veut-il évaluer les élèves, ou, à travers leurs résultats, évaluer les établissements ? En affirmant vouloir rendre publique l'évaluation des lycées, le Ministre ne peut que renforcer la tendance à la concurrence entre établissements, à leur hiérarchisation, conduisant à moins de mixité sociale.

Nous l'avons déjà déclaré mais l'actualité le confirme, le ministère de l'Éducation Nationale du « nouveau monde » ne fait que recycler les idées du très ancien à coup d'injonctions, de contrôles, et d'une exigence de soumission. C'est la volonté de nous confiner dans un rôle de simples exécutants en nous déniaient toute expertise professionnelle. Nous ne reprendrons que les deux derniers exemples en date : la publication des « ajustements de programmes » pendant l'été, le 26 juillet avec effet immédiat, qui détricotent ceux d'il y a à peine deux ans, et la rentrée en musique obligatoire, mesure qui va sauver l'École sans aucun doute, traduisent bien l'état d'esprit de notre ministre à notre égard.

Une autre très vieille idée ressurgit : la rémunération au mérite. Cela commence par les primes REP/REP+ : part fixe de 1000€ annuels et 2000€ de part variable. De fait, dans un premier temps, baisse du salaire. Après ? Cela dépendra du mérite qui vous sera reconnu et de la personne qui devra le reconnaître, l'aléatoire ou l'arbitraire érigés en système. La rémunération individualisée de chaque enseignant-e a été abandonnée partout où elle a été mise en place dans les années 80/90 à cause des effets négatifs constatés sur les enseignants et sur les élèves (déprofessionnalisation, démotivation, mal être, bachotage, abandon de certains points des programmes et appauvrissement des enseignements). Cela n'a pas marché ailleurs mais ce n'est pas grave, on va essayer de l'appliquer quand même !

Pour la FSU, il est urgent, au contraire, d'améliorer les conditions de travail de l'ensemble des enseignant-es et des élèves. Le recours massif aux contractuels montre le manque d'attractivité du métier d'enseignant (les conditions de travail sont difficiles dans les établissements, les rémunérations sont faibles par rapport aux autres pays européens et au niveau d'études...). A la rentrée, le site de Pôle Emploi affichait le recrutement par l'Académie de Versailles de 600 professeurs contractuels. On peine également à recruter des AESH en nombre suffisant, des AED (et pourtant les effectifs d'élèves augmentent et on n'a pas créé de poste d'AED supplémentaire dans l'Essonne!)

La réforme du bac et du lycée menée au pas de charge (tout doit être préparé à la fin du trimestre mais à quel moment consulte-t-on les personnels sur quoi que ce soit ?), l'annonce de la fusion des académies à partir du 1^{er} janvier 2020, du « développement d'une gestion RH de proximité », sont autant de sujets qui ne rendent pas les personnels vraiment sereins. Et que dire des élèves naufragés de Parcoursup qui ont sans doute eu une rentrée beaucoup moins sereine que M. le Recteur, en consultant chaque jour leur téléphone, de peur d'être sortis de la plateforme, et qui n'avaient toujours rien à la rentrée (les élèves des lycées technologiques et professionnels figurant parmi les principaux perdants) ?